

Définition du réseau de surveillance des cours d'eau du bassin Loire Bretagne

5 TYPES DE CONTROLES AU TITRE DE LA DCE

- . Contrôle de surveillance
- . Contrôle opérationnel (masse d'eau risque/doute)
- . Contrôle d'enquête
- . Contrôles additionnels en zones protégées
- . Mesures de flux en mer

+ Bassin LOIRE-BRETAGNE

- . Contrôle minimum biologique

CONTRÔLE DE SURVEILLANCE

Déterminer l'état des eaux du bassin

- circulaire DCE 2006/16 de juillet 2006 qui prévoit:
 - Le nombre de sites à suivre par bassin (répartition par linéaire de cours d'eau et surface bassin versant)
 - La répartition des stations par rang de cours d'eau et par HER (hydroécocorégion)
 - La définition du contenu analytique , des fréquences et des répartitions dans le plan de gestion

CONTRÔLE DE SURVEILLANCE

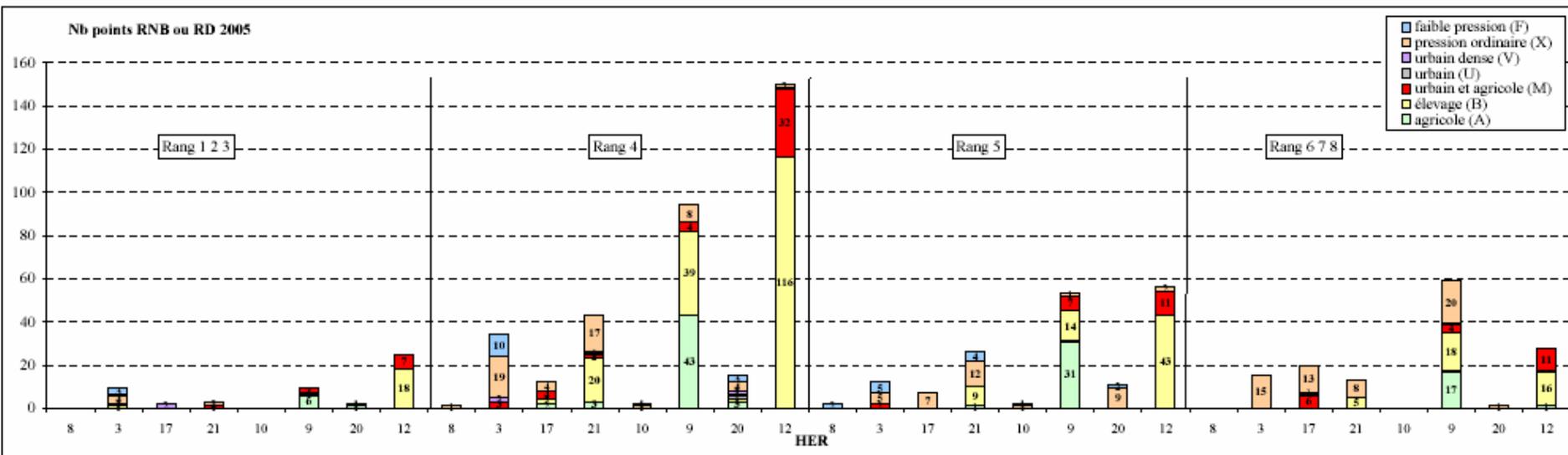
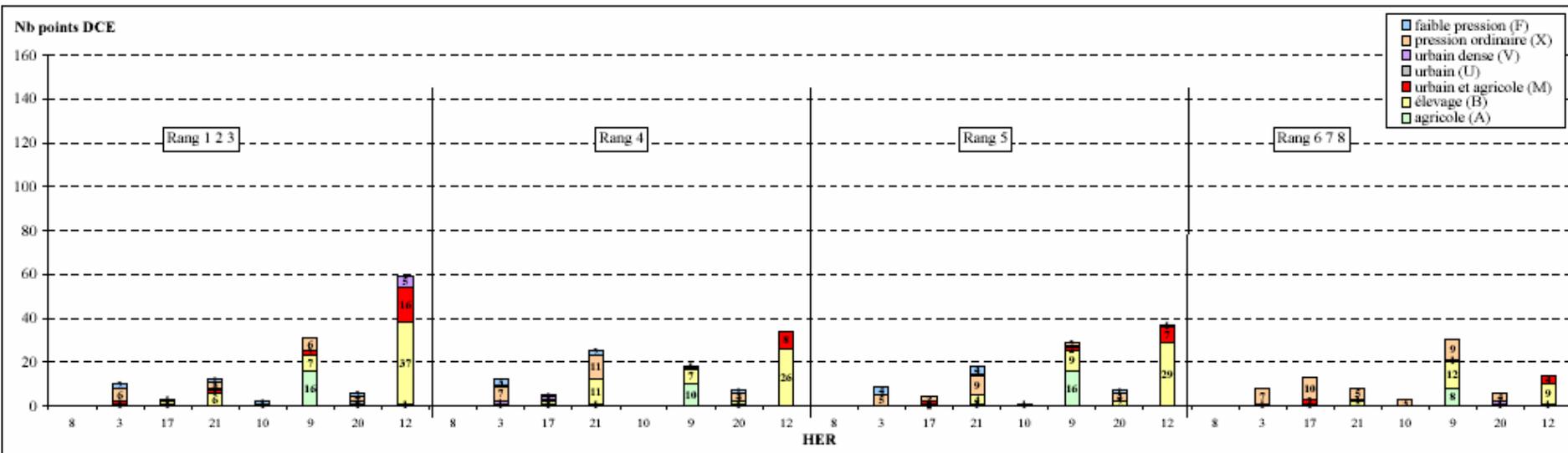
- 1500 stations au niveau national soit 420 stations pour le bassin Loire Bretagne
- Prise en compte cours d'eau et canaux (MEA)
- Si possible intégration sites de référence (10%?)

CONTRÔLE DE SURVEILLANCE

- Répartition par rang :
 - ◆ 30% stations pour les rangs 1 à 3 (très petits)
 - ◆ 25% stations pour le rang 4 (petits)
 - ◆ 25% stations pour le rang 5 (moyens)
 - ◆ 10% stations rang 6 (grands)
 - ◆ 10% stations rangs 7 et 8 (très grands)

- Répartition par HER (niveau national)
- Prise en compte forces motrices

Répartition des sites de mesures par combinaison type (rang 1 à 8 HER) - classe (eurowaternet) dans le contrôle de surveillance Comparaison avec la situation actuelle



ETUDE : QUATRE PHASES

1. Définition des contrôles surveillance et opérationnel à partir:

- des consignes nationales sur nombre de stations
- des mises à jour évaluation du risque « cours d'eau principaux »
- des délimitations et évaluations sur « très petits cours d'eau »
- des résultats de l'étude aquascop (répartition des sites et échantillonnage pour contrôle opérationnel)
- puis définition du contrôle minimum biologique

2. Comparaison avec les réseaux existants (RNB, RD et RHP)

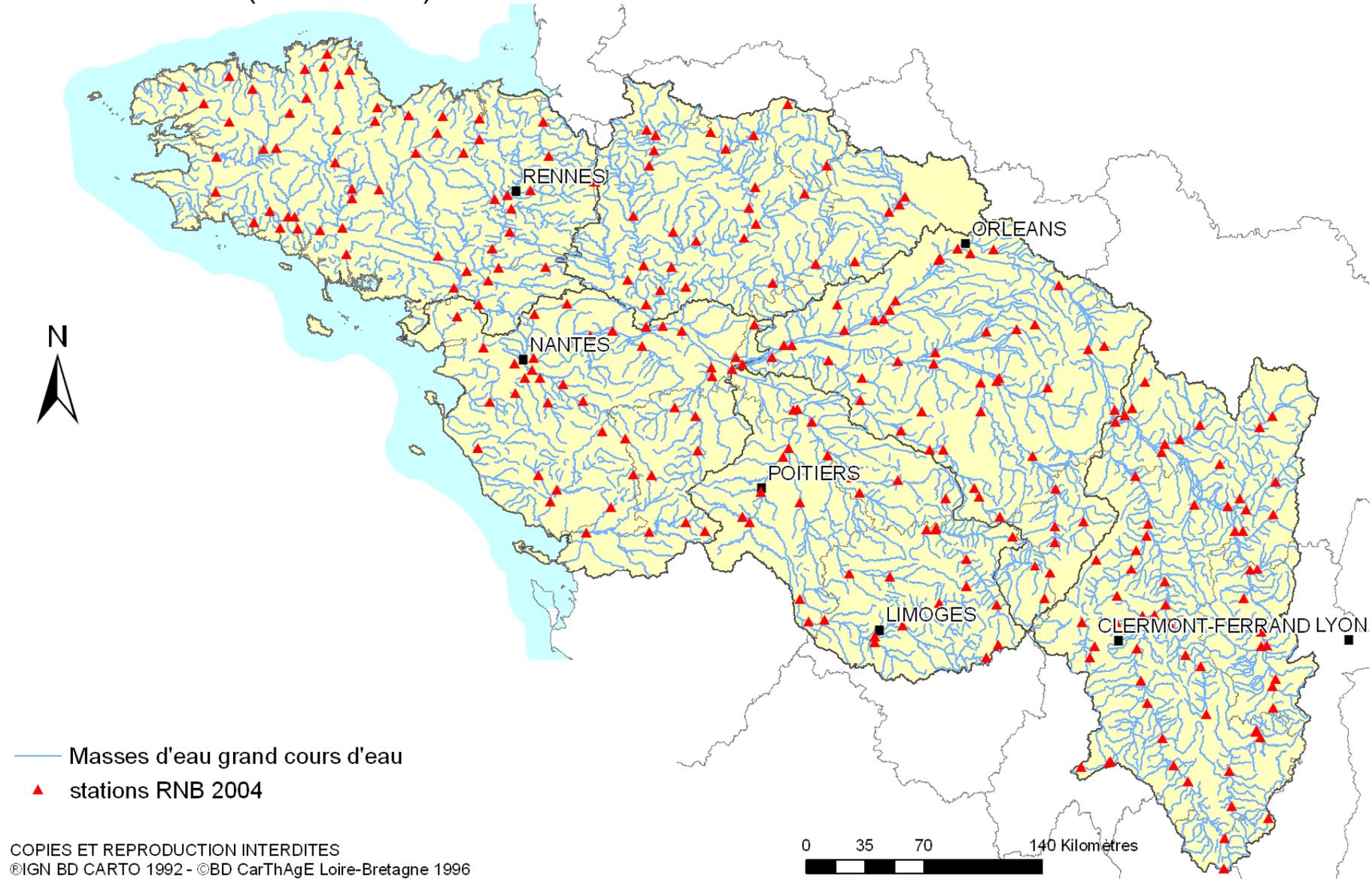
- Liste des tronçons ou ME avec analyse des stations présentes
- Mise en évidence des sites à compléter , des masses d'eau ou tronçons sans données et ceux où plusieurs stations sont présentes

Suite

3. Une phase de concertation à deux échéances:
 - Concertation diren-csp –agence pour premier examen des stations (juin et juillet 06)
 - Concertation avec les partenaires des réseaux pour examen plus approfondi

4. Investigations avec visites de terrain pour stations nouvelles ou modifiées en partie (uniquement contrôle de surveillance)

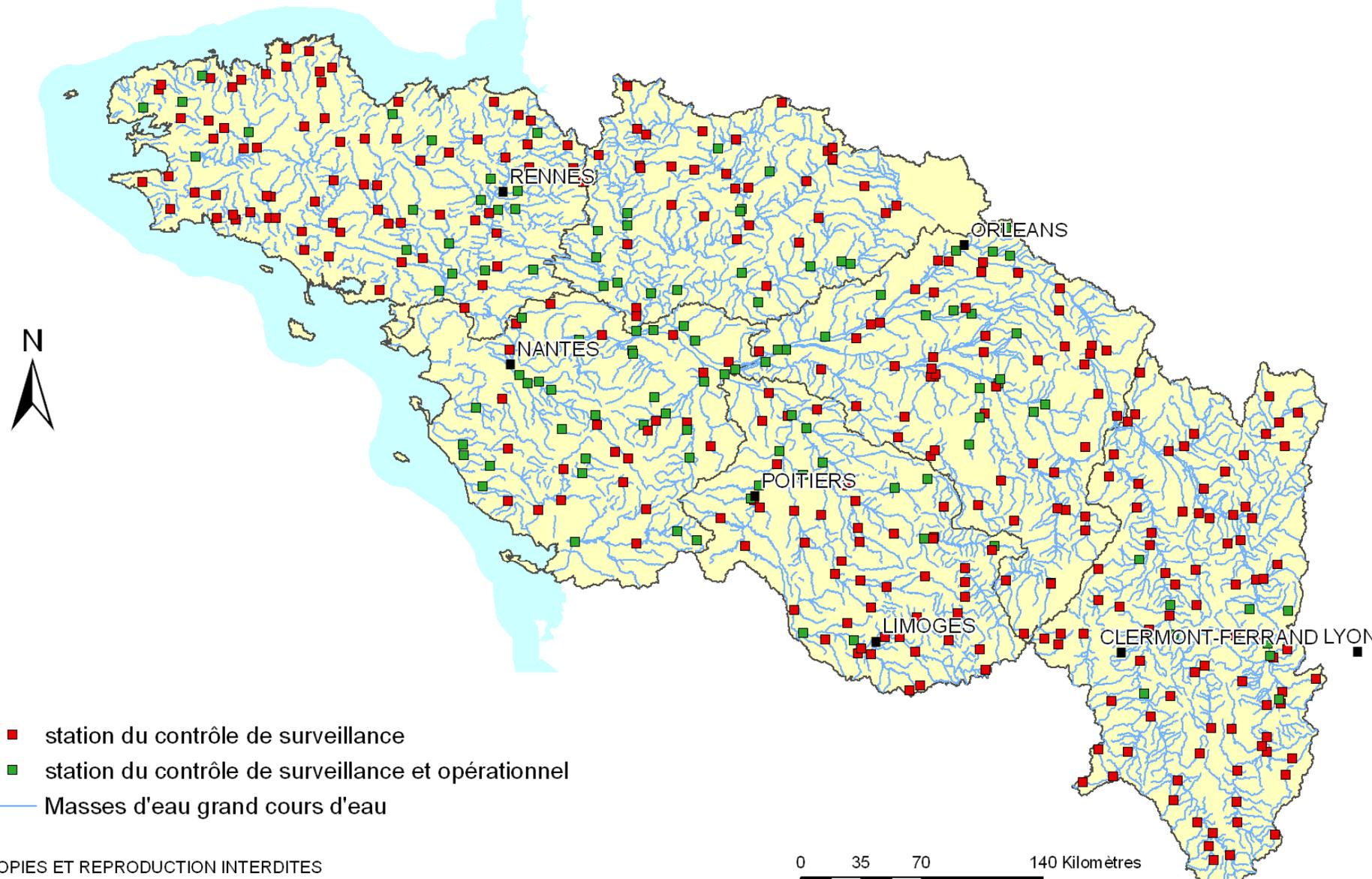
bassin Loire-Bretagne: stations du RNB (année 2004)



COPIES ET REPRODUCTION INTERDITES
©IGN BD CARTO 1992 - ©BD CarThAgE Loire-Bretagne 1996

0 35 70 140 Kilomètres

bassin Loire-Bretagne:
stations du contrôle de surveillance - 2007.



Contenu

420 stations réparties comme demandé par la circulaire sur ensemble bassin dont :

- 3 stations situés sur des MEA
- 7 stations destinées à évaluation des flux.
- 33 stations faisant partie du réseau de sites de référence

RCS : Stations Flux

- Le Couesnon à Antrain
- Le Blavet à Hennebont
- Le Trieux en amont de Pontrieux
- L'Aulne à Chateaulin
- La Vilaine à Rieux
- La Loire à Montjean
- Le Lay à Claye

Origine des stations retenues dans le C surv

- 178 stations du RNB (dont 31 avec RHP)
- 97 stations R D
- 38 stations uniquement RHP
- 32 sites de références
- 75 nouvelles stations

Contenu analytique

- **Biologie** : éléments de qualité représentatifs sur toutes les stations-

- Invertébrés & Diatomées 1/an
- Macrophytes & poissons 1/2ans
- Phytoplancton 1/an

Sur Loire Bretagne, les éléments de qualité doivent être effectués globalement sur l'ensemble des sites

- **Macropolluants** : paramètres soutenant la biologie sur toutes les stations . Fréquence 12 par an . Tous les ans

Contenu analytique

Micropolluants :

- **Substances prioritaires** : sur toutes les stations . Fréquence 12/an sur eau et 1 /an sur sédiment. Deux fois par plan de gestion (2007-2009-2012-2015)
- **Micropolluants autres** : sur 25% des stations Fréquence 4/an . Deux fois par plan de gestion (liste ajustée en fonction inventaire exceptionnel)
- **Pesticides**: sur 25% des stations . Fréquence 4/an Liste nationale + substances par région 2008-2011-2014.

RCS : Fréquence d'échantillonnage

Groupe de Paramètres	Fréquence globale/sup. annuel	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc.
PREL	6 (réf)			1			1	1	1	1			1
	2 (ions)			1						1			
	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	18 (flux)	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	2	2
	24 (flux)	3	3	3	3	2	2	1	1	1	1	2	2
PRELS	1							1					
PRELB	0												
PRELM	18	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	2	2

- Fréquence 6 / an : stations sites de référence non intégrées dans RCS (suivi macropolluants)
- Fréquence 12/an : RCS macroµpolluants
- Fréquence 18/an : 2 stations micropolluants
- Fréquence 24/an : 7 stations macropolluants

Maitrise d'ouvrage

- Agence pour physicochimie
- CSP inventaire poissons
- Diren invertébrés,
diatomées, macrophytes

Contrôle opérationnel provisoire

- Mise en oeuvre progressive à partir de 2007 avec compléments en 2008 et 2009
- 2007: proposition de suivi des macropolluants et nitrates
- Où: toutes les ME concernées rang 4 à 8 et 25% des ME TPCE

CONTRÔLE OPERATIONNEL PROVISOIRE

Établir l'état des masses d'eau en risque ou doute

Macropolluants	Nitrates	Pesticides	Autres micropolluants	Morphologie	hydrologie
206	136	220	31	250	172

- . 1 site de mesure rangs 4 et 5) (R)
- . 2 sites de mesure rangs 6 à 8)
- . Toutes masses d'eau → pressions ponctuelles
- . 50% des masses d'eau → pressions diffuses (R)

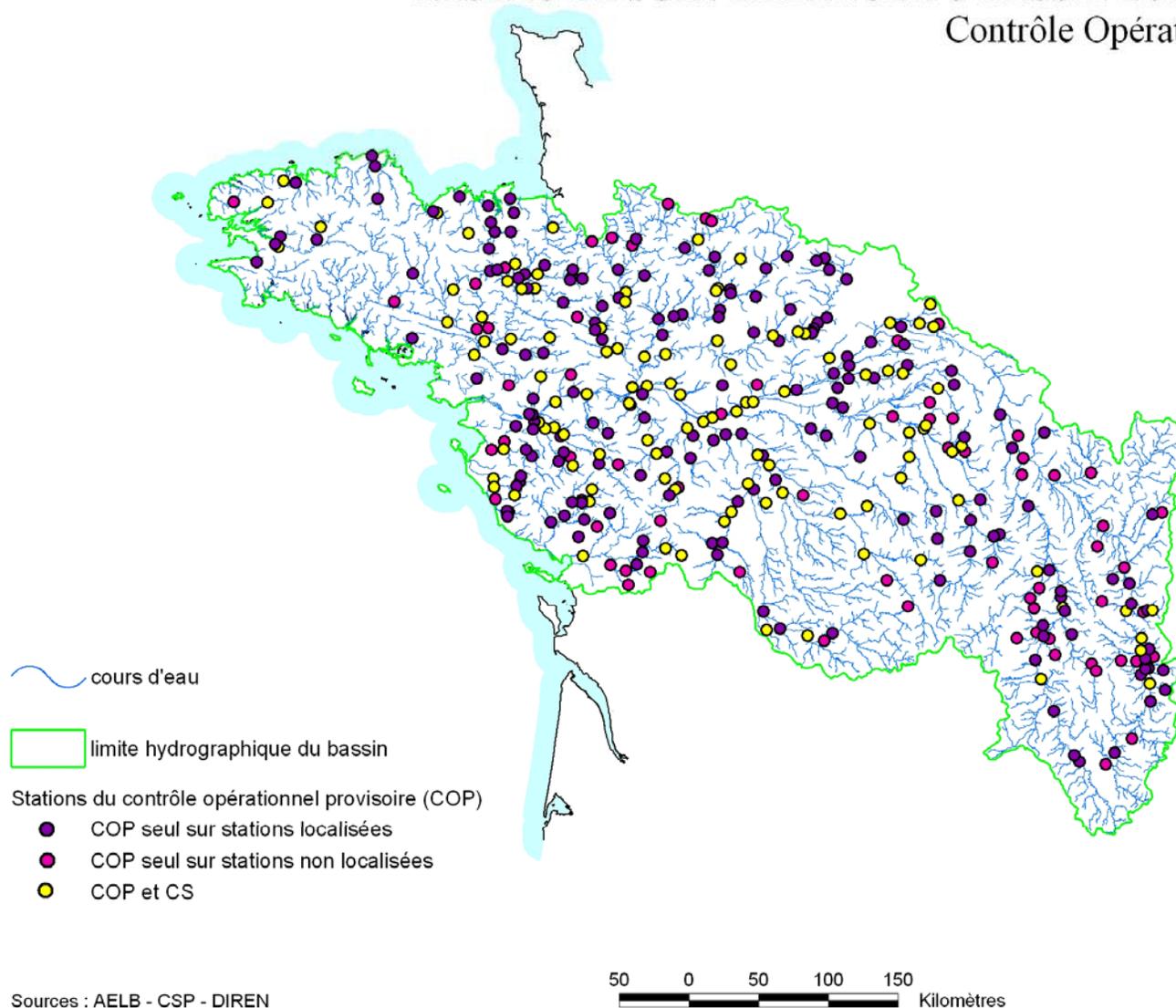
La morphologie ne fait pas partie des éléments pris en compte dans l'étude

Contrôle opérationnel provisoire

- Environ 330 stations identifiées dont 115 stations sont des stations du C surv.
- Partenariat privilégié en 2007 avec réseaux départementaux

RESEAU DE SURVEILLANCE DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Contrôle Opérationnel Provisoire



Sources : AELB - CSP - DIREN



C opérationnel suite à donner

- Prise en compte des autres paramètres déclassants notamment pesticides et autres micropolluants
- Intégration d'analyses biologiques complémentaires DCE-compatibles
- Prise en compte des définitions d'objectifs environnementaux.
- Réflexions en cours au niveau national sur méthodologie à appliquer

CONTRÔLE MINIMUM BIOLOGIQUE

- . ? ME rang 4 à 8 non contrôlées
(référence, surveillance ou opérationnel)
- . Macropolluants : 6 par an
- . IBD, IBGN, (IBMR), (IPR) : 1 par an (R)



Récapitulatif du réseau

